




Communiqué de presse

**Conseil municipal
Vendredi 9 octobre**

Lundi 5 octobre 2020



Le prochain conseil municipal de la Ville de Saint-Herblain se déroulera vendredi 9 octobre à 14h à l'espace sportif du Vigneau. 43 délibérations seront à l'ordre du jour.

Subventions et soutien aux acteurs du territoire

Outre une **subvention exceptionnelle à destination des collectivités libanaises** touchées par l'explosion du 4 août dernier dans le port de Beyrouth, les conseillers et conseillères municipales se prononceront sur les **premières affectations du fond herblinois de solidarité pour le secteur associatif** créé en mai 2020 au profit des associations mises en difficulté par la crise sanitaire du COVID. Plusieurs délibérations seront soumises au vote en **soutien aux commerçants herblinois** (exonérations de redevances **d'occupation du domaine public**) et au **secteur culturel** suite à l'annulation de Jours de fête.

Désignations, projets, partenariats

Le Conseil municipal désignera les représentantes et représentants de la Ville pour siéger aux différents organismes dans lesquels elle est représentée. L'impact de la crise sanitaire sur les **projets d'aménagement et de rénovation des équipements sportifs et culturels municipaux** seront évoqués à travers plusieurs délibérations (reports d'investissements, modifications de marchés de maîtrise d'œuvre...). Le conseil municipal se prononcera par ailleurs sur plusieurs **conventions partenariales en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, de l'aide aux jeunes, du soutien à la parentalité ou encore de l'éducation artistique.**

Séance publique

La séance est publique. Les portes de l'espace sportif du Vigneau seront ouvertes à 13h30. Seule la tribune centrale sera accessible dans le respect des distances physique entre chaque personne ou groupe de personnes. Du gel hydro-alcoolique sera à mis à disposition et le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du conseil.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Retransmission**en****direct**

Le conseil municipal sera retransmis en direct depuis le site de la Ville (saint-herblain.fr).
La séance sera également à suivre en direct sur Twitter, via le hashtag #directsh.

Conseil municipal, vendredi 9 octobre, à partir de 14h, ouverture des portes 13h30

Espace sportif du Vigneau, boulevard Salvador-Allende
www.saint-herblain.fr

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

